

CONVENTION COLLECTIVE

des personnels Ogec



VRAI-FAUX

6 octobre 2015

«La signature s'est faite en catimini, pendant les vacances».

Les auteurs de cette phrase laissent entendre que nous aurions caché la réalité aux salariés et signé dans leur dos.

Faux ! Ces accords sont l'aboutissement de longues négociations commencées depuis 2010 et pour lesquelles les salariés ont constamment été informés et même consultés fin 2012, notamment par la Fep-CFDT.

«Les syndicats ont capitulé».

On traite même les signataires de «vendus»...

Faux ! Qui a permis aux nouveaux salariés de récupérer leurs heures suite à un recours juridique gagnant ? Qui a évité le retour au droit du travail ?... La Fep-CFDT !

«C'est une convention au rabais».

Faux ! Nous ne passerons pas sous silence que certains seront moins bien servis, mais par exemple, les jeunes, les nouveaux embauchés sont gagnants en retrouvant un temps de travail effectif de 1470 h au lieu de 1558 h.

«Tous les éducateurs perdent une semaine de congés payés».

Faux ! Pour certains, les accords d'entreprise mis en place au moment des 35 h s'appliquent toujours, d'autres, nouvellement embauchés, ont 8 semaines et demi de congés payés au lieu de 6 semaines. Les cadres administratifs et techniques gagnent une semaine à 0 h comme tous les autres salariés cadres. Par ailleurs, une partie des personnels éducatifs cadres avait déjà dans la convention collective de 2004 un temps de travail effectif de 1558 h.

«La convention collective de 2004 aurait continué à s'appliquer (décision du TGI) sans nouvel accord».

Faux ! C'est plutôt à une dénonciation totale de la convention collective y compris des nouvelles classifications que nous aurions eu droit ! Est-ce le souhait inavoué de l'organisation syndicale qui le prétend ?

«La convention collective est un minimum qui peut être amélioré si les salariés se mobilisent».

Vrai ! Mais la mobilisation se construit sur la crédibilité.

Et ce n'est pas en désignant les autres organisations de traîtres et en mentant aux salariés sur la réalité du dialogue social que nous les convaincrions de rejoindre l'action syndicale.

La Fep-CFDT assume sa signature !